COMMISSION DES CHAMPIONNATS

REUNION DU 01/10/23 - PV N°7

<u>Président</u>: Jean-Claude DELATRE <u>Secrétaire</u>: Régis SANCHEZ

Présents: Jean-Luc GARCIA, Miguel GONZALEZ, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD,

Vincent VANDEVILLE Absent: Benoit FABRY

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

CHAMPIONNATS SENIORS

TIRAGE 2EME TOUR DE COUPE D'OCCITANIE

3ème tour: matches le 13/10/24 à 14h30 - Aucun report ne sera accepté, sauf qualification en Coupe de France.

Les 8 qualifiés du tour 2, soit 4 matches = 4 qualifiés

FC CERET	FC ALBERES-ARGELES 2
FC LE SOLER	AVENIR FOOTBALL CATALAN
* SP PERPIGNAN NORD (R3)	CLAIRA ST LAURENT (R3) ou
	* PERPIGNAN MEDITERRANEE (D1)
CABESTANY OC	OC PERPIGNAN

^{*}Article 69.3 Coupe d'Occitanie - Choix du club recevant

Le club premier tiré au sort est déclaré club recevant. Il revêt la qualité d'organisateur matériel de la rencontre. Toutefois, dans le cas où le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement <u>au moins une division au-dessous</u> de celui de son adversaire, <u>ce club devient club recevant</u>.

4ème tour : matches le 27/10/24 - tirage mardi 15/10/24 16h30

Les 4 qualifiés du tour 3 + CANET 2 et USEPMM 1, soit 6 équipes = 3 matches : 3 qualifiés pour la **phase régionale**.

MATCH REMIS

► Le match D2 du 22/09 US BOMPAS 1 / BECE 1 N°28770065, arrêté par l'arbitre officiel suite à l'impraticabilité du terrain, est à jouer le 13/10/24.

MODIFICATION PLANNING DE JOURNEE

- Le match D4 P/A du 06/10 RF CANOHES TOULOUGES 3 / FC THUIR 2 se jouera à 12h30 en ouverture d'une rencontre de Coupe de France Féminine.
- Le match D1 du 06/10 FC CERET 1 / AFC 1 se jouera à 16h00 à Céret (accord écrit des deux clubs).
- Le match D2 SP PERPIGNAN NORD 3 / US BOMPAS 1 du 06/10 se jouera à 17h30 (accord écrit des deux clubs).

PROCHAINS TIRAGES

- Mardi 15/10/24 16h20 Challenge Bazataqui 8ème de Finale Matches à jouer le 27/10/24.
 - o 16 équipes : 8 matches = 8 qualifiés
- Mardi 15/10/24 16h30 Coupe du Roussillon 1/16ème match à jouer le 24/11/24
 - Les 30 exempts du tour 1 + les 2 qualifiés du tour 1, soit 32 équipes = 16 matches et 16 qualifiés

JEUNES

COUPES DU ROUSSILLON JEUNES

CADRAGE COUPE DU ROUSSILLON U13 le 08/10/24 à 16h20. Matches le 20/10/24.

ENGAGEMENTS COUPE DU ROUSSILLON U13

1.	FC BAGES VILLENEUVE 1
2.	FC LE SOLER 1
3.	FC CERDAGNE 1
4.	FC ALBERES-ARGELES 1
5.	FC CERET 1
6.	CANET RFC 1



7.	ATAC OC 1
8.	FC ST CYPRIEN 1
9.	AS PRADES 1
10.	CABESTANY OC 1
11.	FC DES ASPRES 1
12.	USEPMM 1
13.	FC PIA 1
14.	RF CANOHES TOULOUGES 1
15.	FC VINCA 1
16.	LES PHOENIX CATALANS 1
17.	FC CLAIRA – ST LAURENT 1
18.	SP PERPIGNAN NORD 1
19.	FC POLLESTRES 1
20.	ENTENTE FOURQUES TROUILLAS 1
21.	FC LE BOULOU SJCP 1
22.	FC BECE VALLEE AGLY 1
23.	FC ILLE NEFIACH 1
24.	FC BAHO-PEZILLA 1
25.	FC VILLELONGUE 1
26.	FC BARCARES MEDITERRANEE 1
27.	RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 1
28.	SO RIVESALTAIS 1
29.	AS VILLENEUVE DE LA RIVIERE 1
30.	AVENIR FOOTBALL CATALAN 1
31.	OL HAUT VALLESPIR 1
32.	PERPIGNAN ESPOIR FEMININ 1
33.	FC THUIR 1
34.	FC FENOUILLEDES

TIRAGE COUPE DU ROUSSILLON U19, U17 et U15 le 12/11/2024 à 16h30 (Cadrage). Matches à jouer le 24/11/24.

TIRAGE COUPE DU ROUSSILLON U13 $16^{\text{ème}}$ de Finale à le 12/11/24 à 16h45. Matches à jouer le 08/12/2024 et pas le 15/11/2024 comme écrit dans le P.V N°6 du 13/09/2024.

MATCH A JOUER

La commission se réserve le droit, pour des raisons calendaires, de fixer les matches de jeunes non joués en semaine.

■ Le match U15 P/A du 22/09/24 N°29309347 CHAMPIONS ST JACQUES 1 / FC CLAIRA ST LAURENT 2, donné à jouer par la Commission des Règlements & Contentieux est fixé au mercredi 16/10/24.

DEFIS TECHNIQUES LE POINT SUPPLEMENTAIRE

Match U13 Animation D du 28/09 N°29199796 RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 3 / SP PERPIGNAN NORD 3

Résultat initial: 0 – 15

Défi gagné par **PERPIGNAN NORD** : + 1 point

Match U12 Animation A du 28/09 N°29231820 FC ALBERES-ARGELES 1 / FC CLAIRA ST LAURENT 1

Résultat initial: 3 – 3

Défi gagné par ARGELES : + 1 point

Match U13 D1 A du 21/09 N°29416999 RF CANOHES TOULOUGES 1 / FC LE SOLER 1

Résultat initial : 4 – 5

Défi gagné par CANOHES TOULOUGES : + 1 point

Match U12 Animation B du 28/09 N°29231915 FC CLAIRA ST LAURENT 1 / SALEILLES OC 1

Résultat initial: 1 – 9

Défi gagné par CLAIRA ST LAURENT : + 1 point

Match U13 Animation B du 28/09 N°29420140 RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 2 / AVENIR FOOTBALL CATALAN 2

Résultat initial: 6 – 5

Défi gagné par PERPIGNAN MEDITERRANEE : + 1 point

Match U13 Elite du 28/09 N°29201684 RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 1 / AVENIR FOOTBALL CATALAN 1

Résultat initial : 2 – 3

Défi gagné par **PERPIGNAN MEDITERRANEE** : + 1 point

Match U13 Animation A du 28/09 N°29418564 FC FENOUILLEDES 1 / SO RIVESALTES 2

Résultat initial : 0 – 6

Défi gagné par FENOUILLEDES : + 1 point

Match U12 A du 28/09 N°29231818 FC LE SOLER 1 / THUIR FC 1

Résultat initial : 4 – 3

Défi gagné par LE SOLER: + 1 point

Match U12 A du 28/09 N°29231819 S. PERPIGNAN NORD 1 / PERPIGNAN OC 1

Résultat initial: 43 – 0

Défi gagné par PERPIGNAN NORD : + 1 point

Match U12 A du 28/09 N°29409677 ROUSSILLON FCT 1 / CANET RFC 1

Résultat initial : 1 – 11

Défi gagné par CANET: + 1 point

Match U12 A du 28/09 N°29409678 USEPMM 1 / FC CERDAGNE FC 1

Résultat initial: 15 – 0

Défi gagné par USEPMM : + 1 point

Match U12 B du 28/09 N°29231916 PERPIGNAN NORD 1 / LES PHOENIX CATALANS 1

Résultat initial: 10 – 2

Défi gagné par PERPIGNAN NORD: + 1 point

Match U12 B du 28/09 N°29412232 BAGES VILLENEUVE 21 / USEPMM 22

Résultat initial: 3 – 1

Défi gagné par BAGES VIL. : + 1 point

Match U12 B du 29/09 N°29411330 ALBERES ARGELES 2 / CABESTANY 2

Résultat initial: 1 – 9

Défi gagné par CABESTANY: + 1 point

Match U12 B du 29/09 N°29412231 CANET ROUSSILLON 2 / ROUSSILLON FCT 2

Résultat initial: 15 – 1

Défi gagné par CANET: + 1 point

Match U13 Animation A du 28/09 N°29199417 BECE 1 / FC LE SOLER 2

Résultat initial: 10 - 0

Défi gagné par LE SOLER : + 1 point

Match U13 Animation A du 28/09 N°29418854 AS PRADES 2 / USEPMM 3

Résultat initial: 2 – 7

Défi gagné par USEPMM: + 1 point

Match U13 Animation A du 28/09 N°29418803 FC ILLE NEFIACH 1 / FC VINCA 1

Résultat initial: 7 – 0

Défi gagné par ILLE NEFIACH: + 1 point

Match U13 Animation A du 29/09 N°29418853 VILLENEUVE RIV. 1 / BAHO PEZILLA 2

Résultat initial: 0 – 5

Défi gagné par BAHO: + 1 point

Match U13 Animation B du 28/09 N°29422805 ASPRES 3 / POLLESTRES 2

Résultat initial: 0 - 6

Défi gagné par POLLESTRES: + 1 point

Match U13 Animation B du 29/09 N°29422806 LE BOULOU 1 / CERET 1

Résultat initial : 2 – 13

Défi gagné par CERET: + 1 point

Match U13 Animation C du 28/09 N°2919964 FC BARCARES 1 / PERPIGNAN NORD 5

Résultat initial: 7 – 0

Défi gagné par LE BARCARES : + 1 point

Match U13 Animation C du 28/09 N°29199657 BAHO PEZILLA 3 / CLAIRA STL. 3

Résultat initial: 3 – 2

Défi gagné par BAHO PEZILLA: + 1 point

Match U13 Animation C du 28/09 N°29409372 THUIR 3 / CANET 3

Résultat initial: 2 – 11

Défi gagné par CANET: + 1 point

Match U13 Animation C du 28/09 N°29423384 FC PIA 1 / ST NAZAIRE 1

Résultat initial: 4 – 2

Défi gagné par FC PIA: + 1 point

Match U13 Animation D du 28/09 N°29420796 ATAC OC 2 / CANET 4

Résultat initial : 1 – 4

Défi gagné par CANET: + 1 point

Match U13 Animation E du 28/09 N°29199842 ASPRES 2 / BOMPAS 1

Résultat initial : 2 – 0

Défi gagné par ASPRES : + 1 point

Match U13 Animation E du 28/09 N°29199843 VILLELONGUE SAL 2 / ROUSSILLON FCT 2

Résultat initial: 3 – 3

Défi gagné par VILLELONGUE : + 1 point

Match U13 Animation E du 28/09 N°29420333 PRADES 1 / THUIR FC 2

Résultat initial: 9 – 1

Défi gagné par PRADES: + 1 point

Match U13 Animation E du 28/09 N°29420334 PERPIGNAN NORD 4 / ATAC OC 1

Résultat initial : 0 – 11

Défi gagné par ATAC OC : + 1 point

Match U13 Animation E du 28/09 N°29201590 CANET 2 / USEPMM 2

Résultat initial: 12 – 2

Défi gagné par CANET: + 1 point

Match U13 D1 A du 28/09 N°29416849 BAHO PEZILLA 1 / PERPIGNAN AC 1

Résultat initial: 6 – 1

Défi gagné par BAHO PEZILLA: + 1 point

Match U13 D1 A du 28/09 N°29417000 THUIR FC 1 / FC CERDAGNE 1

Résultat initial: 6 – 2

Défi gagné par THUIR : + 1 point

Match U13 D1 B du 28/09 N°29201657 CLAIRA STL 2 / LES PHOENIX CATALANS 1

Résultat initial: 2 – 9

Défi gagné par LES PHOENIX CATALANS: + 1 point

Match U13 D1 B du 28/09 N°29421682 ASPRES 1 / POLLESTRES 1

Résultat initial: 14 – 0

Défi gagné par ASPRES : + 1 point

Match U13 D1 B du 28/09 N°29411287 ALBERES ARGELES 2 / CABESTANY OC 1

Résultat initial: 6 – 7

Défi gagné par CABESTANY: + 1 point

Match U13 ELITE du 28/09 N°29201685 FC CLAIRA SLT 1 / RIVESALTES 1

Résultat initial: 2-10

Défi gagné par RIVESALTES: + 1 point

Match U13 ELITE du 28/09 N°29201686 ALBERES ARGELES 1 / USEPMM 1

Résultat initial: 1 – 5

Défi gagné par USEPMM: + 1 point

Match U13 ELITE du 28/09 N°29201687 PERPIGNAN NORD 1 / CANET 1

Résultat initial: 1 – 13

Défi gagné par CANET: + 1 point

AMENDES

AS PEYRESTORTES: 60€ forfait d'équipe match U13 P/C du 28/09 à VILLELONGUE.

- 3^{ème} forfait d'équipe : mise en forfait général avec retraits de points Article 39 épreuves officielles.

COMPETITIONS FEMININES

CORRESPONDANCE

<u>CANET RFC</u>: du 27/09/24, demandant à engager sa 2ème équipe Féminines Séniors à 11 Territoire en Coupe du Roussillon Féminines à 11. Le club ayant déjà inscrit son équipe 1ère en CR à 11 et, considérant qu'une seule équipe par club peut y participer; pour des raisons règlementaires ainsi que dans le respect de l'éthique sportive (2 équipes pour Canet + une pour POLLESTRES et une pour CANOHES TOULOUGES), la commission ne peut donner avis favorable.

<u>FC DES ASPRES</u>: du 01/10/24, demandant le report du match Féminines Séniors à 8 FC DES ASPRES / ASC ST NAZAIRE du 06/10 au 27/10. Vu l'accord écrit du club adverse, la commission donne avis favorable, mais rappelle que toute demande de report de match doitêtre adressée au district 8 jours au moins avant la date de la rencontre, en préciser le motif et être accompagnée de l'accord écrit du club adverse (Art. 6 épreuves officielles).

TIRAGE CADRAGE COUPE DU ROUSSILLON FEMININES A 8

Matches le 20/10/24 : Aucun report ne sera accepté

FC ST CYPRIEN	FC DES ASPRES
FC THUIR	FC POLLESTRES 2
FC BAHO-PEZILLA	ESPOIR FEMININ PERPIGNAN 2
AS PRADES	FC CANOHES TOULOUGES 2
FC LE BOULOU SPC	FC CLAIRA ST LAURENT

Exempts: OL HAUT VALLESPIR - FC FEMININ ST FELIU FC ALBERES-ARGELES

RAPPEL COUPE DU ROUSSILLON FEMININES à 8

Article 1 - Ancien texte	Article 1 - Nouveau texte
Article 1 - Cette compétition est ouverte aux clubs	Article 1 - Cette compétition est ouverte aux clubs
dont une équipe évolue en catégorie District	dont une équipe évolue en catégorie District
Féminines Seniors à 8 D1 ou D2. Pour les	Féminines Seniors à 8 D1 ou D2. Pour les
équipes réserves (équipe II) engagées dans cette	équipes réserves (équipe II) engagées dans cette
compétition, les clubs ne pourront aligner plus de	compétition, les clubs ne pourront aligner
3 joueuses ayant participé à l'une des DEUX DERNIERES rencontres de leur équipe première, évoluant en Ligue.	AUCUNE JOUEUSE ayant participé <u>aux</u>
	deux dernières rencontres de leur équipe
	première, évoluant en Ligue.

TOURNOI FUTSAL FEMININES SENIORS

Clubs engagés:

- 1. FC ST FELIU D'AVALL
- 2. PERPIGNAN ESPOIR FEMININ
- 3. FC POLLESTRES
- 4. OL HAUT VALLESPIR
- 5. ASC ST NAZAIRE



Le Président J-C DELATRE Le Secrétaire R. SANCHEZ

